

Introduction

Parmi toutes les espèces sauvages, le loup occupe une place singulière dans l’imaginaire humain. Présent dans les récits mythologiques et religieux, les contes populaires et les discours contemporains, il n’a jamais été un animal neutre. Chargé d’affects contradictoires – crainte et admiration, haine et fascination – le loup fait l’objet, depuis des siècles, d’un investissement symbolique intense. Il incarne et cristallise des représentations collectives fondamentales : celles du sauvage, de la transgression, de la liberté et de l’insoumission.

Son retour progressif en Europe depuis la fin du XXe siècle, après avoir été éradiqué de nombreux territoires, a ravivé des tensions enfouies. Si certains y voient une opportunité de renouer avec le vivant, d’autres perçoivent sa présence comme une perturbation inacceptable de l’ordre rural. En France comme ailleurs, les débats sur le loup excèdent rapidement le cadre biologique ou économique : ils touchent à des questions d’identité, de territoire, de rapport à la nature.

Dans ce contexte, la récente révision à la baisse de son statut de protection soulève des interrogations fondamentales. Comment comprendre ce retournement juridique et politique, alors même que le loup reste une espèce menacée dans une grande partie de son aire de répartition ? Que signifie le déclassement d’un animal aussi fortement symbolisé ?

Ce rapport propose d’examiner cette évolution à partir de la figure du loup en tant qu’animal-frontière : une figure liminale qui met en tension nos catégories modernes – entre nature et culture, entre mythe et réalité, entre sujet de droit et objet de gestion. Nous défendrons l’hypothèse selon laquelle le déclassement du loup constitue moins une réponse à un problème écologique qu’un symptôme d’une crise plus large : une perte de sens dans notre rapport au vivant, et l’échec d’un projet culturel et éthique de cohabitation avec le sauvage.

1. Les loups et les hommes : le symbole investi

Longtemps avant d’être une espèce protégée ou controversée, le loup fut une figure centrale de nombreux récits humains. Dès l’Antiquité, il apparaît dans les mythes, les cultes et les légendes comme un acteur du sacré, un médiateur entre les mondes, un fondateur de peuples ou un signe des forces du désordre. Sa place dans l’histoire des imaginaires ne relève pas seulement de la peur ou de l’admiration : elle témoigne d’un lien ancien, dense, mouvant et émouvant, que les sociétés ont entretenu avec le sauvage. Explorer les principales figures historiques du loup, c’est retracer la manière dont les humains ont projeté sur lui leurs visions du monde, leurs peurs collectives et leurs aspirations spirituelles.

Parmi les premières figures divinisées liées au loup, on retrouve Oupouaout en Égypte antique, vers 2400 av. J.-C., Surnommé le « passeur », il accompagne les âmes des pharaons dans l'au-delà (*Textes des Pyramides*¹). Dans le monde gréco-romain, la figure de Lycaon (Ovide, *Métamorphoses*)², révèle une autre dimension : celle du loup comme punition divine, symbole ultime de l'abjection humaine.

À l'inverse, la louve de Rome (vers 750 av. J.-C.)³, marque un tournant majeur : le loup devient une source de légitimité politique. Cette même relation apparaît dans les légendes des peuples d'Asie centrale : celle de la louve Asena des premiers Türks au VI^e siècle⁴.

Dans les textes de la mythologie nordique⁵, le loup acquiert une dimension cosmique et eschatologique : loup géant Fenrir⁶ représente la force incontrôlable du chaos. Sköll et Hati⁷, poursuivent le Soleil et la Lune jusqu'à leur destruction. Geri et Freki⁸ accompagnent fidèlement Odin, le dieu principal du panthéon germanique. Les représentations des « wargs », loups légendaires gravés sur les pierres runiques, témoignent aussi de leur importance culturelle^{9,10}.

Cette dimension cosmologique se retrouve également dans le folklore slave préchrétien à travers « le Berger des loups », divinité céleste dirigeant les meutes et leurs actions. Après la christianisation, cette figure devient Egoriy (Georges) le Brave, accepté par l'Église orthodoxe, illustrant l'adaptation culturelle du mythe du loup à travers les religions¹¹.

Le Moyen Âge chrétien européen, généralement hostile au loup, associé au diable ou à l'hérésie par l'église^{12,13}, voit paradoxalement émerger des récits symboliques de réconciliation. Le plus célèbre sans doute est celui de saint François d'Assise et du loup de Gubbio, où la sainteté

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Oupouaout#cite_note-4, (page consultée le 06.05.2025).

² <https://bcs.fltr.ucl.ac.be/METAM/Met01/M01-001-252.html> (page consultée le 06.05.2025).

³ TITE-LIVE, *L'Histoire de Rome depuis sa fondation*, Livre I : Des origines lointaines à la fin de la royauté, traduction M. Nisard, 1864, chapitre « La fondation de Rome et le règne de Romulus », <https://bcs.fltr.ucl.ac.be/liv/i.html> (page consultée le 06.05.2025).

⁴ Nikita BICHURIN, « Recueil d'informations sur les peuples qui vivaient en Asie centrale dans l'Antiquité », en langue russe, https://psv4.userapi.com/s/v1/d/qKmeO8kKoBh17NJESWuQtVyPnRr-BLquTVa78o1tQaxgCfpLznl62kslGVu90EFvFHWr_72O7xC4UIGFUvFsxfTIYL4lj0ZP9aRTnY-FIBeH6s59Ax_a8Q/Sobranie_svedeniy_o_narodakh_obitavshikh_v_Sredney_Azii_Tom_1.pdf, p. 220 (page consultée le 06.05.2025).

⁵ Snorri STURLUSON, *Eddas de Snorri*, 1220 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5612256d.textelimage> (page consultée le 10.05.2025).

⁶ Ibid., p. 41 (page consultée le 06.05.2025).

⁷ Ibid., p. 27 (page consultée le 06.05.2025).

⁸ Ibid., p. 53, p. 162 (page consultée le 06.05.2025).

⁹ <https://arkeologerna.com/forsvunnen-bildsten-hittad-efter-300-ar/> (page consultée le 06.05.2025).

¹⁰ https://en.wikipedia.org/wiki/Tullstorp_Runestone, <https://en.wikipedia.org/wiki/Warg> (pages consultées le 06.05.2025).

¹¹ Alexey REMIZOV, *Лимонарь сиречь: Луг духовный*, St-Pétersbourg, 1907, « La Parole de Egoriy le Berger des loups à Saint Nicolas », un apocryphe, rédigé par l'écrivain Aleksey Remizov sur la base d'une légende russe.

¹² *Évangile selon Matthieu*, <https://bible-en-ligne.net/bible.40N-7.matthieu.php>, verset 15 (page consultée le 10.05.2025).

¹³ <https://apologetique.net/EvangilePere/EvangilePere.aspx?reference=Matthieu7%2C15&utm> (page consultée le 10.05.2025).

parvient à canaliser et à apaiser le sauvage par un pacte de cohabitation symbolique. Le loup y devient frère, pardonné et intégré à la cité¹⁴.

On retrouve cette même ambiance dans le folklore polonais à travers Dziewana, déesse païenne de la chasse apparue à la fin du Moyen Âge. Sous l'influence chrétienne, elle devient Notre-Dame du Tonnerre, protectrice des champs et des villageois, et, selon la légende, un jour elle sauve sous son manteau un loup poursuivi par les villageois armés de fourches pour le tuer¹⁵.

On retrouve également cette fraternité dans la légende anglaise de saint Edmond, où un loup protège intacte, au cœur de la forêt, la tête du roi martyr décapité par des Vikings jusqu'à l'arrivée de ses compagnons¹⁶. De même, dans la légende bretonne de saint Hervé, ermite aveugle, celui-ci ordonne au loup ayant dévoré son âne de prendre sa place, ce que le loup accepte docilement en se mettant à labourer le champ à la place de l'âne¹⁷.

Dans d'autres traditions, le loup est vu souvent comme guide spirituel. Chez les Inuits, « amarok » est un loup solitaire qui enseigne aux humains comment devenir fort et invincible¹⁸. Selon une légende japonaise, le prince Yamato Takeru, un jour perdu dans les montagnes, est sauvé par un loup qui lui indique le chemin. En remerciement, il lui dédie un sanctuaire¹⁹. L'okuri-ōkami, une créature lupine d'un mythe populaire japonais, accompagne les voyageurs solitaires la nuit²⁰.

Cependant, le Moyen Âge chrétien donne naissance à une figure particulièrement ambivalente : le loup-garou. À travers ce personnage, ce n'est pas seulement une métamorphose physique qui est en jeu, mais une faille dans l'ordre symbolique : l'humain bascule dans l'animal, et sans retour stable²¹. Ce personnage condense ainsi les angoisses liées à l'incarnation et à l'identité, et, à la différence de vampire, un autre personnage de seuil²², le loup-garou est instable. Sa présence agit comme un révélateur symbolique d'un monde en crise, celle que l'humain traverse quand il ne sait plus qui il est : homme ou animal^{23, 24}.

¹⁴ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65322j/f105.item>, chapitre XXI, p.90 (page consultée le 07.05.2025).

¹⁵ <http://swjacek.c0.pl/8441-2/> (page consultée le 10.05.2025).

¹⁶ https://www.academia.edu/96723445/St_Edmund_King_and_Martyr_Cha_Anthony_Bale, p.18 (page consultée le 07.05.2025).

¹⁷ Bernard TANGUY, *Saint Hervé. Vie et culte*, Minihi Levenez, 1990, p.33.

¹⁸ Hinrich Johannes RINK, *Tales and Traditions of the Eskimo*, 1866 : https://ia801302.us.archive.org/13/items/cihm_14770/cihm_14770.pdf, p. 48, 94-95, (page consultée le 11.05.2025).

¹⁹ <https://uncannyjapan.com/podcast/okami-japanese-wolf-part-2/> (page consultée le 07.05.2025).

²⁰ Ibid.

²¹ Alexander BARATTA, Louisa WEINER, « La lycanthropie : du mythe à la pathologie psychiatrique », *L'information psychiatrique*, 2009, 85(7), 675-679, <https://stm.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2009-7-page-675> (page consultée le 07.05.2025).

²² <https://fr.wikipedia.org/wiki/Vampire> (page consultée le 10.05.2025).

²³ <https://theses.hal.science/tel-02087301/v1/file/2017theseVincenotQ.pdf> (page consultée le 10.05.2025).

²⁴ PLANCY Jacques DE, *Dictionnaire infernal : répertoire universel des êtres, des personnages, des livres, des faits et des choses qui tiennent aux esprits (1863)*, éd. Independently published, 2021, <https://books.google.fr/books?id=o0U->

La figure du Grand Méchant Loup, apparue dès le Xe siècle, consolide progressivement les peurs médiévales face au sauvage, notamment à travers les récits oraux. L'œuvre de Charles Perrault, *Le Petit Chaperon rouge* (1697), fixe cette image négative du loup dans la culture populaire européenne²⁵. Enfin, la légende de la Bête du Gévaudan, au XVIIIe siècle, parachève la transformation négative de l'image lupine²⁶.

En parcourant ce panorama temporel des loups imaginaires ou même bien réels, on constate que le loup fut, plus que tout autre animal, une projection complexe : émissaire du Bien autant qu'agent du Mal. À la fois sanctifié et diabolisé, il demeure une figure frontière dont l'altérité questionne, depuis des siècles, les limites mêmes de l'humain.

2. Les origines de la proximité : le loup à la frontière des camps humains

Pour comprendre la profondeur symbolique accordée au loup, il est nécessaire de revenir aux origines de sa proximité avec l'homme. Selon l'hypothèse récente développée par Raymond Pierotti et Brandy R. Fogg dans *The First Domestication* (2019)²⁷, la relation entre les premiers humains et les loups ne serait pas née d'une capture ou d'un dressage, mais d'une longue coadaptation écologique et sociale. Les auteurs avancent que cette proximité s'est nouée au travers d'alliances spontanées initiées notamment par des louves enceintes mais pas dominantes, exclues de leurs meutes et cherchant refuge auprès des groupes humains. Ce rapprochement aurait favorisé des formes précoces de coopération, en particulier dans la chasse, où les capacités complémentaires des deux espèces auraient constitué un avantage sélectif mutuel.

Ainsi, plutôt qu'une domestication imposée, il s'agirait d'une coévolution sociale où le partage des territoires et le mutualisme auraient progressivement modifié leurs comportements respectifs au fil des générations. Cette relation aurait non seulement facilité la survie humaine dans des environnements extrêmes, mais également façonné l'évolution des canidés, certains d'entre eux devenant peu à peu les compagnons familiers que nous connaissons aujourd'hui. La singularité symbolique du loup dans l'imaginaire humain trouverait donc un ancrage ancien, nourri d'interactions concrètes bien avant toute domestication formelle.

En effet, les loups et les humains partagent plusieurs traits rares dans le règne animal : ils vivent en groupes terrestres structurés, forment des couples monogames, pratiquent la chasse

[AAAAAYAAJ&pg=PA3&dq=colin+de+plancy+dictionnaire+infernale&lr=&ei=gJoJSpQrLLozkqOw4wQ#v=onepage&q&f=false](#), p. 327 (page consultée le 10.05.2025).

²⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Petit_Chaperon_rouge (page consultée le 10.05.2025).

²⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%AAtre_du_G%C3%A9vaudan (page consultée le 10.05.2025).

²⁷ Raymond PIEROTTI, Brandy R. FOGG, *The First Domestication: How Wolves and Humans Coevolved*, 2017, Yale University Press, p. 60-62.

coopérative, entretiennent des relations sociales stables et hiérarchisées, élèvent leurs jeunes de manière prolongée en assurant leur survie grâce à un apprentissage mutuel, et communiquent efficacement à distance. Ces convergences éthologiques auraient permis une reconnaissance réciproque précoce, ouvrant la voie à une forme d'empathie interspécifique. Ainsi, ce lien n'est pas seulement fonctionnel, mais aussi profondément évolutif et symbolique : le loup est devenu une figure miroir²⁸, enracinée dans des légendes et des mythes ancestraux, véritable totem pour de nombreux peuples premiers²⁹.

3. Un statut peut en cacher un autre

La fin du XX^e siècle marque un tournant décisif dans le rapport des sociétés occidentales au loup. Pourchassé depuis le Moyen Âge, éradiqué en France dans les années 1940³⁰, le loup a vu son statut profondément réévalué avec la montée des préoccupations écologiques.

Dès 1979, la Convention de Berne³¹ reconnaît la nécessité de protéger les espèces menacées, dont *Canis lupus*, en interdisant leur destruction. En 1992, juste avant le retour officiel du loup en France en novembre de la même année³², la Directive Habitats-Faune-Flore (92/43/CEE)³³ vient renforcer ce cadre en classant le loup parmi les espèces strictement protégées dans la majorité des États membres de l'Union européenne.

Ce changement s'inscrit dans une logique globale de conservation de la biodiversité : le loup, en tant que prédateur apex, joue un rôle écologique central dans la régulation des écosystèmes^{34,35}. Grâce à la médiatisation du réensauvagement de Yellowstone, il devient, aux yeux du public, un symbole positif de réconciliation avec le vivant³⁶. La cohabitation avec le loup est alors perçue comme un défi sociétal inspiré du paradigme éco-humaniste. Toutefois, la protection stricte du loup suscite rapidement des résistances, notamment dans les régions d'élevage extensif³⁷, où les attaques sur les troupeaux — bien que marginales à l'échelle nationale — engendrent de fortes tensions locales.

²⁸ Ibid., p.72-73, 80, 84.

²⁹ Ibid., 143-165.

³⁰ <https://www.archeologie-et-histoire-morestel.fr/histoire-du-dernier-loup-tue-en-dauphine-1954/> (page consultée le 14.05.2025).

³¹ <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list?module=treaty-detail&treatyid=104> (page consultée le 14.05.2025).

³² <https://www.ferus.fr/actualite/bon-anniversaire-au-retour-du-loup> (page consultée le 14.05.2025).

³³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML> (page consultée le 07.05.2025).

³⁴ Christopher C. WILMERS, Oswald J. SCHMITZ, « Effects of gray wolf-induced trophic cascades on ecosystem carbon cycling », *Ecosphere*, 7(10), 2016, <https://esajournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/ecs2.1501> (page consultée le 15.05.2025).

³⁵ Christopher WOLF and William J. RIPPLE, « Rewilding the world's large carnivores », *Royal Society Open Science*, Volume 5, Issue 3, 2018, <https://royalsocietypublishing.org/doi/full/10.1098/rsos.172235> (page consultée le 14.05.2025).

³⁶ *National Geographic* : <https://youtu.be/Hzfsj-91ATc?si=Zg8JR46FrwLMuNZb> (page consultée le 14.05.2025).

³⁷ Marie MARTIN, « Entre affection et aversion, le retour du loup en Cévennes comme problème public », *Terrains & travaux*, 20(1), p.15-33, 2012, <https://doi.org/10.3917/tt.020.0015> (page consultée le 16.05.2025).

Dès 1993, l'État français met en place des programmes d'action comprenant le suivi de la présence lupine, la définition de procédures d'indemnisation, ainsi que l'aide à la protection des troupeaux. Deux programmes européens LIFE^{38, 39} (1997–2002), structurent d'abord ce dispositif : acquisition de connaissances biologiques, diagnostics d'attaques, développement de mesures de protection.

Le premier Plan National d'Actions Loup (PNA) est lancé en 2004, avec pour objectif d'encadrer plus strictement la présence du loup sur le territoire. 4 plans interministériels successifs suivront : 2004-2008⁴⁰, 2008-2012⁴¹, 2013-2017⁴², 2018-2023⁴³.

Si les premiers programmes visaient encore une cohabitation fondée sur le droit et la connaissance de l'espèce, un basculement s'opère dès 2013 : la protection du loup devient progressivement conditionnée à sa capacité à ne pas « déranger ». Les discours officiels parlent de « cohabitation apaisée »⁴⁴ et d'« équilibre entre enjeux pastoraux et écologiques »⁴⁵, mais la trajectoire est clairement celle d'un désengagement progressif face à la biodiversité. Ainsi, en 2015, la France engage pour la première fois un dialogue avec la Commission européenne en vue de retirer au loup son statut d'espèce strictement protégée⁴⁶. Cette initiative, bien que perçue comme irréaliste à l'époque⁴⁷, marque un changement d'intention.

En 2017, une expertise scientifique commandée par le ministère de l'Environnement et pilotée par le Muséum national d'Histoire naturelle et l'ONCFS⁴⁸, conclut qu'une population de 2 500 à 5 000 loups adultes est nécessaire pour assurer la viabilité de l'espèce en France. Elle recommande une gestion adaptative, fondée sur le suivi, l'évaluation continue et le principe de précaution.

Pourtant, le PNA qui suit cette étude, celui de 2018–2023, fixe un objectif chiffré très inférieur : atteindre et maintenir une population de 500 loups⁴⁹. Ce « vivant quantifié » est aussitôt

³⁸ https://www.ferus.fr/wp-content/uploads/2005/01/Life_2000-2.pdf (page consultée le 16.05.2025).

³⁹ Ibid.

⁴⁰ <https://www.pyrenees-pireneus.com/Faune-Pyrenees/Loups/Europe/France/Rapports-Etudes-Plans-Reflexions/Loup-PlanAction2004-2008.pdf> (page consultée le 16.05.2025).

⁴¹ https://www.ferus.fr/wp-content/uploads/2009/04/plan_loup_2008_20121.pdf (page consultée le 16.05.2025).

⁴² <https://agriculture.gouv.fr/plan-loup-2013-2017> (page consultée le 16.05.2025).

⁴³ <https://agriculture.gouv.fr/plan-national-dactions-2018-2023-sur-le-loup-et-les-activites-delevage-0> (page consultée le 16.05.2025).

⁴⁴ https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/09/06/trente-ans-apres-le-retour-du-loup-en-france-le-defi-presque-intact-de-la-coexistence-avec-les-eleveurs_6188061_3244.html (page consultée le 16.05.2025).

⁴⁵ <https://www.lesleveursfaceauxpredateurs.fr/agro-pastoralisme-territoires-loups-lillusoire-equilibre/> (page consultée le 16.05.2025).

⁴⁶ <https://fine.asso.fr/communiqu-presse/avec-la-demande-de-declassement-du-loup-le-gouvernement-berne-les-eleveurs> (page consultée le 16.05.2025).

⁴⁷ https://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2015/07/23/un-loup-dans-les-promesses-de-stephane-le-foll-aux-eleveurs_4694805_1652692.html (page consultée le 16.05.2025).

⁴⁸ https://www.loupfrance.fr/wp-content/uploads/Expertise_Collective_Loup_07_03_2017.pdf (page consultée le 16.05.2025).

⁴⁹ <https://c.estrepublicain.fr/actualite/2018/02/20/le-cap-des-500-loups-en-france-maintenu> (page consultée le 18.05.2025).

critiqué par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN). Selon eux, ce seuil de 500 individus ne garantit en rien un état de conservation favorable. Il répond à des tensions sociopolitiques plutôt qu'aux exigences scientifiques de la conservation⁵⁰.

En février 2019, le taux de « prélèvements » (tirs mortels) est fixé à 17 %, avec un complément possible de 2 %, alors que la population lupine ne compte que 530 individus⁵¹. En octobre 2020, le taux passe à 19 %, avec une marge supplémentaire de 2 % toujours autorisée⁵². Ce plafond reste inchangé depuis.

En septembre 2023, le gouvernement présente le « PNA 2024–2029 ». Six ONG membres du Groupe National Loup (WWF, LPO, FNE, Ferus, ASPAS, Humanité & Biodiversité) annoncent leur retrait, dénonçant un plan déséquilibré, dont l'objectif affiché est désormais le déclassement du loup⁵³ : « ... le gouvernement ayant choisi d'inscrire l'objectif de déclassement dans le Plan national d'actions 2024-2029 sur le loup et les activités d'élevage. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi, dès septembre 2023, de suspendre notre participation au GNL » ont-ils annoncés.

Le CNPN, de son côté, rend un avis défavorable unanime pour ce nouveau PNA⁵⁴, déplorant notamment l'absence de bilan rigoureux du plan précédent. Il alerte sur le danger d'un précédent politique : « La perspective d'un déclassement des textes européens et l'engagement affiché de l'État dans la démarche, créent un précédent inacceptable dans la politique des PNA... [...] Cela constituerait une brèche dans le domaine de la protection de la faune sauvage, avec le risque de l'effet boule de neige sur d'autres espèces de grands prédateurs tels que l'ours ou d'autres espèces **sur le fondement d'une cohabitation déclarée impossible** »⁵⁵.

Malgré les protestations nombreuses des ONG, du CNPN et d'autres instances, le plan est adopté sans modification⁵⁶. Un cap symbolique est franchi : il ne s'agit plus de partager un territoire avec le sauvage, mais bien d'en reprendre le contrôle — et ce, par la force si nécessaire.

4. Terrain de violences symboliques

⁵⁰ <https://www.ferus.fr/wp-content/uploads/2018/02/CNPn-plan-loup-2018-2023.pdf> (page consultée le 18.05.2025).

⁵¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038827469>, chapitre 2, art.5 (page consultée le 18.05.2025).

⁵² <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042472114> (page consultée le 18.05.2025).

⁵³ <https://www.lpo.fr/qui-sommes-nous/espace-presse/communiqués/cp-2023/les-ongs-quittent-le-groupe-national-loup> (page consultée le 18.05.2025).

⁵⁴ https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/avis_du_cnpn_sur_le_projet_de_pna_loup_et_activites_d_elevage.pdf (page consultée le 18.05.2025).

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-plan-national-d-actions-2024-2029-sur-le-a2940.html> (page consultée le 18.05.2025).

Aucune autre cause politique en France ne semble susciter une telle intensité de violence dirigée contre des animaux, qu'ils soient vivants ou morts, lors des manifestations. En témoignent plusieurs actions spectaculaires et choquantes : en 2020, le président du conseil départemental des Hautes-Alpes offre une queue de loup à un représentant de l'État, en signe de soutien aux éleveurs⁵⁷ ; en 2021, une louve est pendue devant une mairie dans le même département⁵⁸ ; en 2022, des carcasses de brebis tuées par des loups sont déposées devant la préfecture de Chautaut⁵⁹ ; en 2024, la Coordination rurale dépose à Mende une brebis morte et une autre grièvement blessée, en la laissant sans aide vétérinaire⁶⁰ ; enfin, le 7 février 2025, des cadavres de brebis sont suspendus devant la sous-préfecture de Château-Chinon par des agriculteurs de la Nièvre⁶¹.

Pourtant, si l'on rapporte le nombre d'animaux tués par le loup au total des animaux destinés à l'abattage pour la consommation humaine en France, l'impact de la prédation reste extrêmement marginal. En 2022, 13 286 animaux ont été indemnisés pour cause de prédation⁶², sur un total de 33,8 millions d'animaux prêts à l'abattage⁶³, soit 0,039 %. En 2023 : 10 882 animaux indemnisés⁶⁴ sur 32,7 millions⁶⁵, soit 0,033 %. Ce contraste entre les pertes réelles et la virulence des conflits locaux montre que le débat ne relève pas uniquement des chiffres, mais touche à des enjeux plus profonds : symboliques, identitaires et territoriaux⁶⁶.

Au moment même où la protection du loup est révisée, le débat public est saturé de déclarations sensationnalistes relayées par la presse. Des titres comme « Les loups s'immiscent au cœur des villes »⁶⁷ ou des propos tels que « Il faut qu'on donne la Légion d'honneur à celui qui tuera le loup »⁶⁸ traduisent une escalade discursive, où le loup est progressivement érigé en menace directe pour la sécurité humaine. Le 4 mai 2025, la ministre de l'Agriculture Annie

⁵⁷ https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/02/15/le-president-des-hautes-alpes-devant-le-tribunal-pour-avoir-offert-une-queue-de-loup_6069979_3244.html (page consultée le 20.05.2025).

⁵⁸ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/hautes-alpes/hautes-alpes-une-louve-retrouvee-pendue-devant-la-mairie-de-saint-bonnet-en-champsaur-2265322.html> (page consultée le 20.05.2025).

⁵⁹ <https://jhm.fr/une-enieme-attaque-du-loup-revulse-les-eleveurs/> (page consultée le 20.05.2025).

⁶⁰ <https://www.midilibre.fr/2024/07/08/action-anti-loup-la-coordination-rurale-depose-une-brebis-morte-et-une-brebis-blessee-sur-le-boulevard-de-mende-12069684.php> (page consultée le 20.05.2025).

⁶¹ <https://france3-regions.franceinfo.fr/bourgogne-franche-comte/nievre/a-chaque-fois-c-est-le-loup-qui-gagne-excedes-des-agriculteurs-suspendent-des-cadavres-de-brebis-devant-une-sous-prefecture-3105406.html> (page consultée le 20.05.2025).

⁶² https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=2940&debut_forum=1020 (page consultée le 20.05.2025).

⁶³ <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2408/detail/> (page consultée le 20.05.2025).

⁶⁴ <https://www.senat.fr/questions/base/2025/qSEQ250203430.html> (page consultée le 20.05.2025).

⁶⁵ <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2509/detail/> (page consultée le 20.05.2025).

⁶⁶ https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/creation-d-un-collectif-d-agriculteurs-pour-eradiquer-le-loup-en-lozere_8868 (page consultée le 20.05.2025).

⁶⁷ <https://www.lechasseurfrancais.com/societe/les-loups-simmiscent-au-coeur-des-villes-149302.html> (page consultée le 20.05.2025).

⁶⁸ https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/ouh-ouh-au-loup-4747168?at_campaign=Facebook&at_medium=Social_media (page consultée le 23.05.2025).

Genevard déclare : « Entre les éleveurs et le loup, j'ai choisi mon camp. »⁶⁹. Par cette phrase, elle entérine un clivage moral où une espèce animale devient l'ennemie à désigner, le camp adverse. Ce positionnement, largement médiatisé, contribue à fixer l'idée que toute autre approche serait naïve, voire dangereuse pour les humains.

C'est dans ce climat qu'une louve est abattue dans le Doubs, le 24 août 2024, sur la base d'un arrêté préfectoral pris seulement trois jours après une attaque de troupeau⁷⁰, sans enquête préalable ni recherche d'alternative. Un commentaire en ligne résume l'esprit du moment : « La seule protection efficace c'est **l'éducation des meutes** : une attaque = une punition, un tir et les louves en première. Vivement la rétrogradation du loup espèce strictement protégée »⁷¹.

Cette conception punitive de la « gestion » du sauvage trouve un précédent dans un article publié en 2021 : « Loup et lynx : les agriculteurs veulent les « éduquer » à coups de fusil ». L'idée que l'on puisse « éduquer » un prédateur sauvage par l'abattage témoigne d'un glissement de sens préoccupant⁷².

Car jusqu'en 2013, à l'époque du PNA 2013–2017, le terme « éducation » désignait encore des interventions non létales : captures, relâchements, effarouchements, clôtures électriques⁷³, le tout dans une logique de dissuasion. Dix ans plus tard, le mot même d'« éducation » est vidé de son sens : il devient un autre euphémisme pour justifier l'élimination du loup.

5. Comment l'Europe a dit « oui » au déclassement

Le 8 mai 2025, le Parlement européen approuve, à une large majorité, le déclassement du loup du statut d'« espèce strictement protégée » à celui d'« espèce protégée » dans la Directive Habitats-Faune-Flore⁷⁴. Cette décision parachève une procédure engagée par la Commission européenne, en cohérence avec la résolution adoptée par la Convention de Berne en décembre 2024^{75,76}. Les États membres disposent désormais d'une marge de manœuvre élargie pour encadrer la présence du loup sur leur territoire. Ce basculement juridique, encore impensable quelques

⁶⁹ <https://www.lejdd.fr/Societe/annie-genevard-au-jdd-se-protoger-du-loup-est-extremement-complique-157674> (page consultée le 23.05.2025).

⁷⁰ <https://c.estrepublicain.fr/environnement/2024/08/26/doubs-un-loup-abattu-aux-villedieu-suite-a-une-attaque> (page consultée le 23.05.2025).

⁷¹ <https://c.estrepublicain.fr/economie/2024/08/27/la-reaction-des-naturalistes-apres-le-tir-visant-une-louve-si-on-abat-les-proies-legitimes-du-loup> (page consultée le 23.05.2025).

⁷² <https://c.estrepublicain.fr/economie/2021/07/27/les-agriculteurs-veulent-eduquer-le-loup-a-coups-de-fusil> (page consultée le 23.05.2025).

⁷³ <https://www.ledauphine.com/environnement/2013/02/05/loup-pour-une-gestion-mieux-adaptee> (page consultée le 23.05.2025).

⁷⁴ https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-10-2025-0100_FR.html (page consultée le 23.05.2025).

⁷⁵ <https://rm.coe.int/inf15f-2024-proposition-de-l-ue-visant-a-modifier-les-annexes-ii-et-ii/1680b1e94f> (page consultée le 10.05.2025).

⁷⁶ <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/bern-convention-standing-committee-approves-eu-proposal-to-modify-wolf-protection>

années plus tôt, marque un tournant historique dans la politique de conservation des grands carnivores en Europe.

Comme évoqué précédemment, le loup cristallise de puissantes émotions et mobilise des récits forts. Dans ce contexte, un événement médiatique joue un rôle de catalyseur : la mort du poney Dolly, appartenant à Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, tué par un loup dans sa propriété en septembre 2022⁷⁷. Bien que d'autres animaux aient été tués par un loup une dizaine de jours auparavant, à seulement quelques kilomètres de là⁷⁸, c'est cet épisode qui marque le tournant, car la propriétaire effondrée annonce, trois mois plus tard, « dans une lettre aux membres du Parlement européen qu'elle ferait réexaminer le statut actuel de protection des loups »⁷⁹.

Dans les mois qui suivent, la Commission européenne lance une consultation accélérée auprès des États membres, invoquant la nécessité d'une « réévaluation du danger »⁸⁰. Ursula von der Leyen déclare officiellement : « La concentration de meutes de loups dans certaines régions d'Europe est devenue *un véritable danger pour le bétail et, potentiellement, pour l'homme*. J'invite les autorités locales et nationales à prendre les mesures qui s'imposent »⁸¹.

Ce glissement lexical — du loup comme espèce à protéger au loup comme danger à contenir — prépare le terrain pour une décision politiquement acceptable, bien que scientifiquement contestée et largement déconnectée de l'opinion publique. En effet, une enquête européenne menée en 2023 auprès de 10 000 habitants de zones rurales dans dix États membres révèle que 68 % des répondants souhaitent maintenir la stricte protection des grands carnivores — un chiffre qui inclut 65 % des éleveurs ovins. En France, malgré un faible niveau d'information sur le sujet (seuls 19 % des répondants se disent bien informés), 74 % des ruraux interrogés soutiennent cette protection stricte. Ces données contredisent directement le récit dominant d'un rejet généralisé du loup par les populations rurales⁸².

Conclusion

Le déclassement du loup ne constitue pas un simple ajustement juridique ni une réponse technique à un conflit territorial. Il témoigne d'une crise plus profonde : une crise du sens dans

⁷⁷ <https://www.lopinion.fr/international/comment-le-poney-dursula-von-der-leyen-a-cu-la-peau-du-loup#:~:text=Sa-vez%2Dvous%20qui%20est%20Dolly,un%20loup%20en%20Basse%2DSaxe> (page consultée le 25.05.2025).

⁷⁸ <https://www.lesillon.info/alle-magne-le-poney-dursula-von-der-leyen-tue-par-un-loup> (page consultée le 25.05.2025).

⁷⁹ <https://www.faz.net/aktuell/gesellschaft/menschen/wolf-reisst-ursula-von-der-leyens-pony-dolly-18514538.html> (page consultée le 25.05.2025).

⁸⁰ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_23_4330 (page consultée le 25.05.2025).

⁸¹ Ibid.

⁸² https://www.eurogroupforanimals.org/files/eurogroupforanimals/2023-11/20231129_Survey%20Report%20Large%20carnivores.pdf (page consultée le 25.05.2025).

notre rapport au vivant. Ce n'est pas seulement une espèce que l'on relègue : c'est le sauvage lui-même qui est symboliquement évacué — et, avec lui, notre capacité à cohabiter avec une altérité qui ne se laisse pas faire, sinon en étant abattue.

Depuis la Convention de Berne de 1979, le droit européen s'est donné pour mission de protéger les espèces menacées. Mais si la loi peut contraindre à préserver les loups, elle ne suffit pas à faire accepter leur présence, ni à reconnaître leur droit d'exister indépendamment d'un regard utilitariste. Une question demeure, à la fois simple et vertigineuse : quelle est la valeur d'un loup ? Est-elle mesurable en brebis, en vaches, en poneys ? Faut-il qu'un animal d'élevage ou de compagnie meure pour que le loup devienne visible, problématique ou politiquement « gérable » ? Ce débat ne reflète pas tant une question de prédation qu'un trouble plus profond : notre difficulté à accorder de la valeur à ce qui échappe à notre usage.

Le retour du loup en France dans les années 1990 s'est accompagné de nombreuses initiatives pédagogiques et culturelles : actions de sensibilisation, films documentaires, publications philosophiques ou photographiques. Pourtant, ces efforts, bien que précieux, n'ont pas suffi à transformer le regard. Souvent perçus comme des discours extérieurs aux réalités rurales, portés par des élites urbaines ou intellectuelles, ils sont restés réservés à des sphères déjà convaincues. Ce qui fait encore défaut, c'est un travail de fond sur notre rapport au territoire, à la terre qu'on habite : non plus pensé comme un bien à exploiter, mais comme un milieu partagé, un espace de vie commun que nous ne pouvons plus considérer comme exclusivement humain.

Dans les territoires d'élevage, ce retour a été vécu non comme une avancée écologique, mais comme une intrusion dans un ordre supposé stabilisé. Le loup a réactivé une opposition binaire, donc simplificatrice, entre « l'homme qui nourrit » et « la bête qui tue », entre « civilisation protectrice » et « sauvagerie menaçante ». Cette fracture, comme l'a montré Baptiste Morizot, ne relève pas d'un simple conflit d'intérêts, mais d'un défaut de diplomatie interespèces⁸³ nous avons désappris à négocier avec le vivant — ou peut-être ne l'avons-nous jamais appris. Là où le loup pourrait incarner une opportunité de refonder notre rapport au monde commun, il devient le révélateur d'une inaptitude éco-culturelle à penser la coexistence.

Faute d'un cadre symbolique nouveau, co-construit et partagé, la stratégie de conservation s'est progressivement réduite à une logique de chiffres. Et à mesure qu'ils augmentaient — plus de loups, plus de prédation, plus de compensations — le sens, lui, s'effaçait. En refusant d'ouvrir

⁸³ Baptist MORIZOT, *Les diplomates*, éd. WildProject, 2016.

un espace de dialogue entre les cultures humaines et les formes de vie non humaines, on a transformé le sauvage en problème à réguler, plutôt qu'en présence à reconnaître.

Dans cette logique de rivalité pour le territoire à occuper, le déclassement du loup apparaît comme une manière de rétablir l'ordre là où l'on pense encore pouvoir exercer un contrôle, de « réparer » un monde qui fonctionnait avant le retour du loup, du moins en apparence. Pourtant, la filière ovine française, la plus exposée à la prédation, était déjà fragilisée bien avant le retour du loup, en raison de choix politiques et économiques structurels, notamment une concurrence internationale accrue, que les politiques publiques n'ont toujours pas su compenser⁸⁴. Le loup n'a fait que cristalliser les tensions existantes : tel est le rôle d'un bouc émissaire dans toute société. La violence du terrain, exprimée via les manifestations « anti-loup », le démontre largement.

Ce que révèle donc ce déclassement, c'est l'échec de l'humain à inventer un cadre éthique et ontologique adapté au vivant existant avant nous. Le sauvage n'est plus perçu comme une intelligence à reconnaître, mais comme une variable à neutraliser. Ce glissement manifeste également l'échec de l'idéal porté par Bruno Latour, qui appelait à la création d'un « parlement des choses » : un espace politique élargi où les non-humains seraient intégrés à la délibération collective et à la fabrique du monde commun⁸⁵.

Ce qui nous fait défaut aujourd'hui, ce ne sont pas les moyens techniques de prévention — traceurs, données, satellites, clôtures, chiens — mais un dispositif symbolique et démocratique capable d'inclure le sauvage dans nos délibérations collectives. Nous sommes encore loin de cette capacité à penser le monde comme un espace partagé, où la coexistence serait une œuvre à la fois culturelle, symbolique et politique. Et le déclassement du loup nous a encore éloignés de cette capacité.

Tant que cette vision ne s'imposera pas au niveau politique comme un nouveau paradigme pour penser notre rapport à l'Univers, la protection du sauvage restera fragile, et les loups — comme d'autres grands prédateurs — continueront d'être régulés, plutôt qu'accueillis comme des expressions du vivant, voire, pour certains, comme des œuvres de Dieu ayant droit à l'existence sans notre avis. Reste alors cette question, que nous n'avons pas encore su poser collectivement : qui parlera au nom du Sauvage au Parlement européen ?

⁸⁴ https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/07/02/matieres-premier-les-le-loup-neo-zelandais-est-dans-la-bergerie_6133059_3234.html (page consultée le 27.05.2025).

⁸⁵ Bruno LATOUR, « Esquisse d'un Parlement des choses », *Écologie & politique*, 2018, vol. 1, no. 56, p. 47-64.

Bibliographie :

1. BARATTA Alexander, WEINER Louisa, « La lycanthropie : du mythe à la pathologie psychiatrique », *L'information psychiatrique*, 2009, 85(7), p. 675-679.
2. BICHURIN Nikita, *Собрание сведений о народах, обитавших в Средней Азии в древние времена*, Saint-Pétersbourg, 1851, p.220.
3. LATOUR Bruno, « Esquisse d'un Parlement des choses », *Écologie & politique*, vol. 1, n° 56, Paris, Éditions Le Bord de l'Eau, 2018, p. 47-64.
4. MARTIN Marie, « Entre affection et aversion, le retour du loup en Cévennes comme problème public », *Terrains & travaux*, n° 20, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 15-33.
5. MORIZOT Baptiste, *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Marseille, Wildproject, coll. « Tête nue », 2016.
6. OVIDE, *Métamorphoses, Livre I*, traduction et notes de A.-M. Boxus et J. Poucet, Bruxelles, 2005.
7. PIEROTTI Raymond, FOGG Brandy R., *The First Domestication: How Wolves and Humans Coevolved*, New Haven, Yale University Press, 2017.
8. PLANCY Jacques DE, *Dictionnaire infernal : répertoire universel des êtres, des personages, des livres, des faits et des choses qui tiennent aux esprits*, Paris, Independently published, 2021 (éd. originale 1863).
9. REMIZOV Alexey, *Лимонарь сиречь: Луг духовный*, St-Pétersbourg, 1907.
10. RINK Hinrich Johannes, *Tales and Traditions of the Eskimo*, Copenhagen, C. A. Reitzel, 1866.
11. *St Edmund, King and Martyr. Changing images of a medieval saint*, éd. Anthony Bale, 2009, A York Medieval Press, p. 133.
12. STURLUSON Snorri, *Edda*, éd. consultée via Gallica (BNF), manuscrit en ligne, <https://gallica.bnf.fr>, rédaction vers 1220.
13. TANGUY Bernard, *Saint Hervé : Vie et culte*, Brest, Minihi Levenez, 1990.
14. VINCENOT Quentin, *La figure du loup-garou dans la littérature médiévale*, thèse de doctorat en littérature, Université de Lorraine, 2017, <https://theses.hal.science/tel-02087301v1>.
15. WILMERS, Christopher C., SCHMITZ, Oswald J., « Effects of gray wolf-induced trophic cascades on ecosystem carbon cycling », *Ecosphere*, 7(10), 2016.
16. WOLF CHRISTOPHER, RIPPLE, William J., « Rewilding the world's large carnivores », *Royal Society Open Science*, Volume 5, Issue 3, 2018.

Sources numériques :

1. Site « Le Monde des Pyrénées » : <https://www.pyrenees-pireneus.com/>
2. Cabinet de conseil suédois en archéologie : <https://arkeologerna.com>.
3. *Est Républicain* : <https://c.estrepublicain.fr>
4. Association FERUS : www.ferus.fr
5. Folkloriste japonaise Thersa Matsuura : <https://uncannyjapan.com>.
6. *France 3 Régions* : <https://france3-regions.francetvinfo.fr>
7. *Frankfurter Allgemeine Zeitung* : <https://www.faz.net>
8. *Journal Haute Marne* : <https://jhm.fr>
9. *L'Opinion* : <https://www.lopinion.fr>
10. La Bible : <https://bible-en-ligne.net/bible>
11. *Le Chasseur Français* : <https://www.lechasseurfrancais.com>
12. *Le Dauphine* : <https://www.ledauphine.com>
13. Le groupe « Archéologie et histoire de Morestel & sa région » : <https://www.archeologie-et-histoire-morestel.fr>.
14. *Le Journal Du Dimanche* : <https://www.lejdd.fr>
15. *Le Monde* : www.lemonde.fr
16. *Le Sillon* : <https://www.lesillon.info>
17. *Midi Libre* : <https://www.midilibre.fr>
18. National Geographic : <https://www.youtube.com/@NatGeoAnimauxFr>
19. Paroisse Saint-Jacek de Częstochowa : <http://swjacek.c0.pl>.
20. *Radio France* : <https://www.radiofrance.fr>
21. Royal Society Publishing : <https://royalsocietypublishing.org>
22. *Sciences et Avenir* : <https://www.sciencesetavenir.fr>
23. Site de l'association France Nature Environnement : <https://fne.asso.fr>
24. Site de l'organisation Eurogroup for Animals : <https://www.eurogroupforanimals.org>
25. Site de Ligue pour Protection des Oiseaux : <https://www.lpo.fr>
26. Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org>

Sources officielles :

27. Conseil de l'Europe <https://www.coe.int>
28. Consultations publiques : www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr
29. Fédération Nationale Ovine : www.leseleveursfaceauxpredateurs.fr
30. Le Sénat : <https://www.senat.fr>

31. Legifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr>
32. Ministère de l'agriculture : <https://agriculture.gouv.fr>
33. Office Français de la Biodiversité : <https://www.loupfrance.fr>
34. Site de la Commission Européenne : <https://ec.europa.eu>
35. Site du Parlement Européen : <https://www.europarl.europa.eu>
36. Statistique agricole annuelle : <https://agreste.agriculture.gouv.fr>
37. Union Européenne : <https://eur-lex.europa.eu>